Nations Unies

S/PV.7875



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7875e séance

Jeudi 2 février 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Yelchenko	(Ukraine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Akahori
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation concernant l’Iraq

Treizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2017/73)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2017/75)

17-02810 (F)









La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de février, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Olof Skoog, Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de janvier. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Skoog et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Treizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2017/73)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2017/75)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/73, qui contient le treizième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, ainsi que sur le document S/2017/75, qui contient le rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016).

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais féliciter les nouveaux membres du Conseil de sécurité de leur accession à ces responsabilités, et je remercie ceux qui ont quitté le Conseil à la fin de l'année dernière, de l'appui sans faille et de la coopération indéfectible qu'ils ont manifestés à l'égard de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Je voudrais commencer mon exposé en saluant le courage des forces de sécurité iraquiennes, notamment les forces de mobilisation populaire, les peshmergas et les volontaires tribaux, ainsi que l'endurance du peuple iraquien.

Trois mois après le début des opérations militaires pour la libération de Mossoul, les combats dans l'est de la ville ont pris fin. Ces progrès ne doivent toutefois pas dissimuler le fait que les combats ont été – et continueront d'être – extrêmement difficiles, en particulier dans la vieille ville, qui se trouve dans l'ouest de Mossoul. Avec l'appui substantiel de leurs partenaires internationaux, en particulier des États-Unis, les forces iraquiennes continueront de participer à des opérations urbaines complexes, mais les opérations de libération en Iraq devraient prendre fin dans un proche avenir. Les jours de l'autoproclamé califat de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) sont comptés. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux martyrs – solides alliés des États-Unis et membres fidèles de la coalition internationale contre l'EIIL – qui ont sacrifié leur vie dans la lutte contre les terroristes internationaux de ce groupe dans l'intérêt d'un Iraq libre et uni et pour défendre les valeurs humaines que partage le monde entier.

Dans l'après-Daech, l'Iraq aura besoin que la communauté internationale et ses partenaires régionaux continuent de lui apporter une aide et un appui concrets et importants. Toute réduction brutale de la coopération ou de l'appui reviendrait à répéter les erreurs du passé, des erreurs qui ont eu de graves conséquences pour la stabilité et la sécurité bien au-delà des frontières de l'Iraq.

Le concept d'opérations humanitaires adopté par le Gouvernement iraquien et les forces de sécurité iraquiennes, notamment les forces de mobilisation populaire, accorde comme jamais auparavant la priorité à la protection des civils, tant dans la planification que dans la conduite des opérations militaires, en tenant compte des enseignements tirés des erreurs commises durant les précédentes opérations de libération. Le comportement de l'ensemble des forces de sécurité

durant les opérations de libération a permis d'atténuer en grande partie, mais pas entièrement, la peur qui existait au sein de la population de Mossoul avant le début de la campagne. Je signale que la MANUI n'a reçu aucune preuve attestant que les forces de sécurité auraient commis des violations systématiques ni généralisées du droit international humanitaire ou du droit international des droits de l'homme. Malheureusement, des actes criminels continuent d'être commis à l'encontre des civils et des prisonniers de guerre. Le plus souvent, des enquêtes sont menées rapidement, et des mesures sont prises pour prévenir de tels actes à l'avenir. Je voudrais également indiquer que les contrôles de sécurité des civils quittant les zones contrôlées par Daech semblent se faire en toute transparence et généralement, dans le respect des normes internationales. Cependant, je suis préoccupé par des informations alarmantes faisant état d'actes de pillage et de la destruction de biens civils ainsi que de pillage de l'aide humanitaire par des groupes armés qui appuient les forces de sécurité iraquiennes, notamment certains groupes de résistance locaux.

Pour obtenir la sympathie et l'adhésion des populations, il importe au plus haut point de protéger les civils, de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de provoquer des tensions confessionnelles et de prévenir les actes de pillage et de représailles à Mossoul, mais également dans d'autres régions du pays qui ont été libérées. Il s'agit là de premiers pas dans le cadre du processus de réconciliation au niveau national et local et en vue de bâtir un Iraq véritablement unifié et uni, dont tous les habitants auront le sentiment qu'ils sont des citoyens sur un pied d'égalité et seront traités équitablement et protégés par l'État. Je note avec satisfaction que lors de la réunion du 30 janvier, le Conseil des représentants a appuyé les candidats proposés par le Premier Ministre aux postes de Ministre de la défense et de Ministre de l'intérieur. Il faut agir rapidement pour parvenir à un accord sur la sélection et la nomination des ministres pour les autres postes vacants, notamment les ministres du commerce, de l'industrie et des finances.

Le monde n'oubliera pas les crimes ignobles commis par Daech. Pour rendre justice aux victimes d'atteintes et de violations en matière de droits de l'homme, il faut remettre sur pied le système judiciaire officiel; recueillir les preuves de ces violations et atteintes, avec efficacité et efficience; et mettre en place de mécanismes de justice informels tels que des mécanismes d'établissement de la vérité, des programmes de soins spécialisés et de réadaptation pour les femmes et des programmes de déradicalisation pour les enfants qui ont été endoctrinés par des extrémistes. Il faut également renforcer le dialogue au sein des communautés et entre les communautés en ce qui concerne la justice et les droits de l'homme.

En outre, il convient d'accorder une attention particulière aux besoins des minorités ethniques et religieuses qui ont été touchées de manière disproportionnée par le conflit. Depuis 2003, l'Iraq a perdu plus de la moitié des membres des minorités ethniques et religieuses. Je crains que cette tendance ne se poursuive même après la défaite de Daech, si l'on ne prend pas les mesures qui s'imposent. Par conséquent, il faut veiller tout particulièrement à prendre les dispositions nécessaires pour lever les préoccupations spécifiques des minorités en matière de sécurité et dans d'autres domaines, afin de permettre à ces personnes de regagner leurs foyers.

Au cours des derniers mois, j'ai eu des contacts avec les dirigeants de l'Alliance nationale, le plus grand groupe parlementaire, concernant l'avenir de l'Iraq durant l'après-Daech. Le 30 octobre 2016, l'Alliance nationale a présenté son Initiative nationale de règlement à la MANUI. Je salue et appuie cette initiative encourageante. L'initiative de l'Alliance nationale est un bon point de départ pour le lancement d'un processus de règlement national et de réconciliation nationale pris en charge et dirigé par les Iraquiens mais facilité par les Nations Unies. Cette initiative a déjà suscité beaucoup d'intérêt au sein de tous les secteurs de la société iraquienne. La MANUI travaille actuellement avec ces groupes, notamment les groupes sunnite et turkmène, la région du Kurdistan en Iraq, la société civile, les communautés minoritaires, les chefs tribaux et les associations de jeunes et de femmes, pour solliciter leurs vues et leur demander quelle est leur vision de l'avenir s'agissant de ce qu'il faut faire pour édifier un Iraq uni pendant l'après-DaechL, sur la base des principes d'égalité et de citoyenneté. Je tiens à souligner que le processus de réconciliation nationale doit s'appuyer sur des initiatives locales, si l'on veut qu'il soit couronné de succès. À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que la MANUI a lancé une série d'activités sur le thème « L'Iraq : les jeunes et la coexistence ». La première manifestation de ce type s'est tenue à Bassorah le 28 janvier, avec la participation de 120 jeunes des quatre gouvernorats du sud.

Après des mois d'incertitude au sujet du calendrier des élections aux conseils provinciaux en Iraq, le Premier Ministre Al Abadi a annoncé, le 17 janvier, que

les élections aux conseils de gouvernorat et de district se tiendraient le 16 septembre. Il appartient maintenant au Conseil des représentants de mettre en place de toute urgence le cadre juridique et institutionnel adapté en vue de la tenue de ces élections. Un cadre juridique électoral complet et clair est essentiel pour faciliter les préparatifs menés par la Haute Commission électorale indépendante. J'encourage également le Gouvernement iraquien à mettre à la disposition de la Commission les fonds nécessaires afin de faciliter ses activités de planification réglementaire et opérationnelle et les préparatifs des élections. En outre, le 23 janvier, le Gouvernement de la Région du Kurdistan a annoncé que les élections parlementaires et présidentielle se tiendraient le 11 novembre.

Durant la phase précédente de l'opération de Mossoul, environ 825 000 civils n'ont pas quitté leurs foyers dans les zones libérées par les forces de sécurité iraquiennes. Depuis la mi-octobre, près de 190 000 personnes ont fui les combats, un chiffre de loin inférieur aux prévisions des acteurs humanitaires. Trente mille de ces personnes déplacées ont déjà regagné leurs foyers et d'autres continuent de le faire chaque jour. Même si la campagne militaire visant à déloger Daech du territoire iraquien est presque terminée, la crise humanitaire devrait se poursuivre pendant des mois, voire des années. En décembre 2016, les partenaires humanitaires ont présenté un résumé du plan d'aide humanitaire de 2017. Il faudra mobiliser au moins 985 millions de dollars cette année pour venir en aide aux Iraquiens les plus vulnérables, à savoir 5,8 millions de personnes. De ce montant, 331 millions de dollars seront consacrés aux interventions menées à Mossoul.

Beaucoup a été déjà fait. Plus de 1,4 million d'Iraquiens déplacés sont rentrés chez eux, dont 1 million au cours des 12 derniers mois, sur l'ensemble du territoire national. Le mécanisme de financement du Programme des Nations Unies pour le développement pour la stabilisation immédiate est actuellement opérationnel dans 21 districts et villes libérés. Ces efforts ont permis à des centaines de milliers de personnes de retourner dans ces districts et ces villes.

Je voudrais aborder à présent la question des nationaux du Koweït portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Le Gouvernement iraquien a fait preuve de détermination pour poursuivre les efforts importants visant à retrouver les personnes portées disparues. Grâce aux efforts déployés activement par le Ministère iraquien de la défense, le nombre de témoins qui se sont présentés pour donner des informations a beaucoup augmenté. Les visites sur le terrain et les travaux d'excavation se poursuivent, tant en Iraq qu'au Koweït.

Des efforts sont en cours également pour récupérer le patrimoine koweïtien disparu. Plus de 6 000 livres koweïtiens ont été collectés et répertoriés dans les bibliothèques des universités de Koufa et de Babil et seront bientôt transférés officiellement au Koweït. Toutefois, le temps ne joue pas en notre faveur. Avec le temps, il deviendra de plus en plus difficile de situer l'emplacement des sites d'inhumation. Compte tenu de notre devoir envers les familles des personnes décédées, nous devons continuer à aider l'Iraq dans ce processus humanitaire, dans le cadre d'une approche multidimensionnelle et innovante, pour permettre à ce pays d'honorer et de remplir ses obligations internationales en la matière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : , Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter, ainsi que la délégation ukrainienne, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février, et remercier le Représentant permanent de la Suède et son équipe de leur excellente conduite des travaux du Conseil durant le mois de janvier. M. Skoog et son équipe ont en effet placé la barre très haut. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé.

Il est clair que l'Iraq continue d'être confronté à de nombreux et graves défis sur le plan humanitaire, politique, économique et de la sécurité, mais il ne fait aucun doute que la lutte contre le terrorisme représente toujours le défi principal. L'Uruguay reconnaît donc les efforts acharnés de l'Iraq et du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, ainsi que de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, qui, en étroite collaboration avec le Gouvernement iraquien, mène une action extrêmement importante et efficace en vue de faire face aux diverses crises qui touchent le pays.

Nous réitérons que la lutte contre le fléau du terrorisme doit être menée dans le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme et de manière concertée au sein de l'ONU. De même,

nous appuyons les efforts que déploie le Gouvernement iraquien, avec l'aide de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, pour lutter contre la grave menace que pose l'État islamique à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq ainsi qu'à sa population civile.

Il convient de souligner que les autorités iraquiennes se sont fixé comme priorité absolue, dans le cadre de leurs offensives militaires à Mossoul, la protection des civils et une intervention immédiate pour faire face à l'urgence humanitaire. Nous sommes évidemment préoccupés par la situation des civils pris au piège à Mossoul, en particulier les groupes les plus vulnérables, et par le fait qu'ils sont utilisés comme boucliers humains par Daech, qui manifeste ainsi une fois de plus sa grande lâcheté.

Nous exhortons les parties au conflit à respecter et protéger les civils, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées, à respecter les droits de l'homme et à faciliter l'accès de l'aide humanitaire, conformément au droit international humanitaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des plus de 160 000 personnes déplacées par les combats, dont le nombre pourrait augmenter à court terme.

La réparation des infrastructures civiles, la prestation normale de services et le retour progressif des déplacés dans leurs foyers doivent être des objectifs prioritaires après la libération de Mossoul. Il est clair que les opérations militaires ne permettront pas à elles seules d'éliminer la menace du terrorisme en Iraq. Les dirigeants politiques iraquiens doivent surmonter leurs divergences et leur méfiance et se mettre d'accord sur une vision unique de la réconciliation nationale. Sinon, il sera difficile de refermer les blessures qui continuent d'ensanglanter le peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de l'État plurinational de Bolivie a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous souhaiter ainsi qu'à votre équipe plein succès à la présidence du Conseil de sécurité durant le mois de février. Je souhaite également faire écho aux paroles du Président et des orateurs qui m'ont précédé pour féliciter la délégation suédoise du travail accompli en janvier.

L'État plurinational de Bolivie reconnaît et encourage la lutte courageuse et déterminée que mène le Gouvernement et du peuple iraquiens contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et le terrorisme, et tient à souligner que l'aide humanitaire fournie par le Gouvernement iraquien dans le contexte de toutes ses activités militaires s'inscrit dans le cadre du droit international. Dans le même temps, la Bolivie réitère sa condamnation énergique du terrorisme et de la violence qui prennent essentiellement pour cible les enfants et les femmes à Mossoul. De même, l'État plurinational de Bolivie reconnaît les efforts du peuple iraquien et sa volonté de conclure un accord politique et social historique sur la base du consensus et du respect mutuel entre toutes les parties concernées afin de rétablir et de consolider la paix, conformément aux principes du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays ainsi que de la non-ingérence dans ses affaires.

Nous nous associons aux demandes d'appui à la reconstruction des hôpitaux, des écoles et des universités publics détruits durant le conflit et en vue du bon déroulement des processus électoraux de plusieurs gouvernements régionaux, notamment en ce qui concerne les listes électorales biométriques. Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit saluer les efforts déployés non seulement par le Gouvernement iraquien, mais également, fait essentiel, par son peuple dans cette lutte commune contre le terrorisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Alhakim (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter l'Ukraine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et de tous les efforts qu'elle déploie pour mener ses travaux en toute transparence. Nous remercions également le Royaume de Suède des efforts qu'il a déployés durant sa présidence du Conseil le mois dernier. Nous accueillons avec satisfaction l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Jan Kubiš, et nous saluons les efforts que son équipe déploie à Bagdad et New York.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice des États-Unis, Mme Nikki Haley, qui prend ses fonctions. Nous lui souhaitons plein succès et attendons avec intérêt de coopérer avec elle sur les dossiers d'intérêt commun.

Le Gouvernement iraquien apprécie grandement les sacrifices que consentent toutes les composantes des forces iraquiennes sous la direction du commandement opérationnel conjoint et avec l'appui de la Coalition internationale. Nous saluons les victoires obtenues dans le cadre des opérations visant à libérer la ville de Mossoul, dont la partie occidentale, qui comprend plus de 87 quartiers, a été totalement libérée. Les forces iraquiennes sont en train de mettre la dernière main aux préparatifs en vue de reprendre la partie orientale de la ville.

Le Premier Ministre, M. Haider Al Abadi, a signé un mémorandum pour lancer différents projets de reconstruction et de déminage dans les régions libérées, en vue du retour des personnes déplacées et de la fourniture de services aux habitants afin que la vie reprenne son cours normal. Plus de 2 000 familles iraquiennes – soit plus de 30 000 citoyens, comme l'a indiqué M. Kubiš – ont ainsi pu rentrer chez elles dans la partie occidentale de la ville libérée des bandes criminelles de Daech. Leur retour dans les zones résidentielles libérées se poursuit après l'enlèvement des charges explosives et des mines et grâce à la participation active de la population au déblaiement et au nettoyage des rues.

Le Premier Ministre, chef des forces armées, M. Al Abadi, a signé plusieurs décrets urgents à effet immédiat pour permettre aux autorités concernées d'assurer la sécurité et fournir une aide humanitaire d'urgence aux populations déplacées de Mossoul, sur la base du Plan d'aide humanitaire pour la libération de Ninive. Le commandement opérationnel conjoint pour la libération de Ninive a informé le Ministère des déplacés et de l'immigration du nombre estimé de déplacés avant de lancer les opérations visant à libérer la partie orientale de Mossoul, et ce afin que les mesures nécessaires soient prises en matière d'hébergement et de secours d'urgence.

En coopération avec les autorités locales de la province de Ninive, le Ministère du commerce a rapidement fait parvenir des vivres dans les zones libérées. J'ai le plaisir d'informer le Conseil de sécurité que le Conseil des représentants iraquien a pu se prononcer sur les candidatures aux postes de Ministre de la défense et de Ministre de l'intérieur, ce qui permettra de renforcer les victoires que remportent sur le terrain les forces de sécurité iraquiennes.

Le Gouvernement iraquien se félicite de la teneur de la déclaration commune adoptée à l'issue de la visite du Premier Ministre turc, M. Binali Yıldırım, en Iraq le mois dernier, notamment s'agissant du camp iraquien de Baachiqa et du respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous espérons que cette déclaration sera traduite dans les faits le plus tôt possible, afin de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, en particulier la lutte contre le terrorisme et l'instauration de la stabilité et de la sécurité de part et d'autre de la frontière entre nos deux pays.

Mon gouvernement appelle tous les pays du monde à mettre en œuvre les dispositions des résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015), en particulier celles concernant le flux de combattants terroristes étrangers. Les comités de sanctions du Conseil de sécurité doivent pour leur part jouer pleinement le rôle juridique qui leur incombe en vertu de leurs mandats pour réduire les capacités des bandes terroristes de Daech et tarir leurs sources de financement, mais aussi sanctionner les États qui financent, soutiennent et arment les terroristes de Daech et les aident à exporter du pétrole et des biens culturels en contrebande.

L'Iraq se félicite des efforts déployés par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, sous la présidence de M. Laborde, afin de définir les moyens dont a besoin l'Iraq pour lutter contre le terrorisme. Nous nous félicitons en particulier de la dernière réunion de coordination qui s'est tenue à Bagdad, avec l'appui des parties iraquiennes compétentes et de la MANUI, pour aider l'Iraq à coordonner les efforts internationaux visant à lui apporter une assistance technique dans le domaine de la lutte antiterroriste. À cet égard, nous appelons les pays donateurs et les organisations internationales à apporter l'assistance technique pertinente. Nous accueillons avec satisfaction les efforts que déploie la MANUI pour aider l'Iraq, notamment ceux visant à renforcer la réconciliation et à promouvoir le rôle de la jeunesse, le dernier exemple en date étant la conférence de la jeunesse qui s'est tenue dans le gouvernorat de Bassorah, et que M. Kubiš a évoquée dans son exposé.

Le peuple et le Gouvernement iraquiens remercient tous les États de la Coalition internationale, et tout particulièrement les États-Unis d'Amérique et les États de l'Union européenne, ainsi que les États qui ne font pas partie de la Coalition de leurs efforts pour lutter contre terrorisme et de leur appui militaire et logistique aux forces de sécurité iraquiennes, dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq, et en coordination avec les forces de sécurité.

Bien que nous saluions l'élection et l'investiture de M. Donald Trump en tant que Président des États-Unis d'Amérique, le Gouvernement de mon pays regrette profondément le décret présidentiel du 27 janvier dernier, qui impose des restrictions sur les voyages à destination des États-Unis aux ressortissants de sept pays, parmi lesquels l'Iraq, un pays allié des États-Unis, auxquels il

est lié par un partenariat stratégique. Nous déplorons que cette décision intervienne au moment où nos valeureux combattants remportent de grandes victoires contre Daech à Mossoul, avec l'appui de la Coalition internationale. Le Gouvernement de mon pays pense qu'il importe que la nouvelle Administration américaine revienne sur cette décision, et réaffirme la volonté de l'Iraq de renforcer et de développer le partenariat stratégique entre nos deux pays et d'élargir les perspectives de coopération en matière de lutte antiterroriste et autres.

L'Iraq remercie les États amis de leur participation aux efforts pour rétablir la stabilité et reconstruire les régions reprises aux groupes terroristes affiliés à Daech, ainsi que pour améliorer la situation humanitaire des déplacés à l'intérieur du pays. Cela suppose entre autres d'enlever les mines et les restes explosifs de guerre laissés par ces bandes, et de fournir des services de base et des possibilités d'emploi aux habitants. L'Iraq apprécie grandement les efforts du système des Nations Unies et de ses institutions spécialisées pour apporter un soutien aux déplacés. Il appelle tous les pays à financer les programmes de l'Organisation en Iraq.

Pour notre part, nous ne nous ménageons aucun effort pour étoffer nos relations avec les pays arabes et les pays voisins, tout particulièrement le Koweït, la Jordanie, le Royaume d'Arabie saoudite, l'Iran et la Turquie, et nous demeurons en contact étroit avec le Gouvernement syrien. Dans le cadre des relations fraternelles qui nous lient au Koweït, le Comité ministériel conjoint s'est réuni à Bagdad, le 28 décembre 2016, sous la coprésidence de M. Ibrahim Al-Jaafari, Ministre iraquien des affaires étrangères, et du Ministre koweïtien des affaires étrangères, le cheik Sabah KhalidAl Hamad Al Sabah. Lors de cette réunion, de nombreux dossiers d'intérêt commun ont été abordés. À cet égard, le Gouvernement iraquien réaffirme son engagement à tout mettre en oeuvre pour faire avancer la question des nationaux koweïtiens portés disparus et celle des archives nationales koweïtiennes.

Le Comité ministériel conjoint et les commissions nationales procèdent à des auditions de témoins, pour déterminer ce qu'il est advenu des disparus ainsi que des nationaux d'États tiers. Les Ministères iraquiens de la défense et des affaires étrangères intensifient leurs efforts en diffusant à ce sujet, à la télévision, sur les chaînes satellite et dans les journaux gouvernementaux, des appels à témoins détenant des informations fiables, et en effectuant des visites sur le terrain afin de parvenir à des résultats tangibles pour localiser les personnes portées disparues et les prisonniers koweïtiens. De nombreuses réunions techniques conjointes se sont tenues; des travaux d'excavation ont été entrepris dans de nombreuses régions; des témoins ont été entendus; 158 fosses ont été mises au jour dans la ville de Karbala ces derniers mois, en présence de témoins. Cependant, aucune dépouille n'a été découverte. Le Ministère iraquien de la défense assure le financement nécessaire pour garantir la poursuite des fouilles, en 2017, dans de nombreuses régions telles que Khamisiya, Radwaniya, Ain al-Tamur, Soulaïmaniyah et Salman Pak.

Le Gouvernement iraquien accorde une grande importance à la relation fraternelle et sincère qui le lie à l'État du Koweït. Le Gouvernement iraquien se félicite de l'aide importante du Koweït, pays frère, qui fournit des écoles préfabriquées dans les zones libérées, ce qui permet aux élèves de reprendre les cours jusqu'à ce que leurs écoles détruites soient reconstruites.

L'Iraq salue les efforts et les bons offices de la Russie, de l'Iran et de la Turquie visant à parvenir pour la Syrie à une solution globale qui puisse être acceptée par toutes les parties syriennes, afin d'en finir avec les bandes terroristes, de mettre un terme au soutien régional et international qui leur est apporté, de contrer le recrutement de nouveaux terroristes et leur déploiement dans les zones de combat, de respecter la souveraineté de la Syrie et d'aider ce pays à se débarrasser du fléau du terrorisme, des destructions, des tueries et des déplacements, et de garantir ainsi le retour de la stabilité et de la sécurité dans la région.

Nous apprécions grandement les efforts déployés par le Kazakhstan pour réunir les conditions du succès des pourparlers d'Astana. Nous félicitons son nouveau Ministre des affaires étrangères, M. Kairat Abdrakhmanov, de ses efforts pour consacrer les principes de la paix et pour concilier les différents points de vue des Syriens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Pour terminer, nous exprimons nos sincères remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, M. Kubiš, pour les efforts et l'action qu'il mène. Nous tenons également à remercier son équipe des conseils précieux qu'elle donne au Gouvernement iraquien. Enfin, nous remercions la MANUI des activités qu'elle mène aux fins d'un Iraq uni, stable et exempt de terrorisme.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.